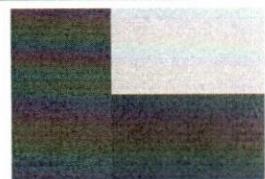




REPUBLIQUE DU BENIN



SOCIETE NATIONALE DU BOIS

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN
GROUPE ELECTROGENE DE 500 KVA AU PROFIT
DE LA SONAB**

Référence du DAO : F...SDNAB-114243

Autorité contractante : SOCIETE NATIONALE DU BOIS

Source de financement : BUDGET AUTONOME

Gestion : 2025

BON A LANCER

Imputation budgétaire : 24 111 000

Accord de Prêt : NEANT

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 10/12/2025
Pour Lancement Avis d'Appel d'Offres



Décembre 2025



Martine S. KAKPO ADOUKONOU

SOCIETE NATIONALE DU BOIS

MARCHE DE FOURNITURES

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL**

émis le : 2025

Pour : la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène de 500 KVA au profit de la SONAB.

Référence SIGMAP de l'Appel d'offres : F SONAB_114243

Source de financement : BUDGET AUTONOME

Gestion : 2025



Imputation budgétaire : 24 111 000

Accord de prêt : NEANT

Décembre 2025

Table des matières

PREMIÈRE PARTIE - Procédures d'appel d'offres	5
Section 0. Avis d'Appel d'offres (AA0)	7
Section I. Instructions aux candidats (IC)	12
Section II. Règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)	63
Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)	
Sous-section B. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)	
Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification	
Section III. Formulaires de soumission.....	71
DEUXIÈME PARTIE - Conditions d'Approvisionnement des fournitures	149
Section IV. Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, Cahier des Clauses techniques, Plans, Inspections et Essais	151
TROISIÈME PARTIE - Marché.....	163
Section V. Cahier des clauses administratives générales (CCAG)	164
Section VI. Cahier des clauses administratives particulières (CCAP).....	189
Section VII. Cahier des clauses environnementales et sociales (CCES)	
Section VII. Formulaires du Marché	210

BON A LANCER

f

BON A LANCER

PREMIÈRE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

f

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

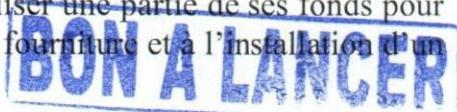
Nom de l'Autorité contractante : SOCIETE NATIONALE DU BOIS

Objet : FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 500 KVA AU PROFIT DE LA SONAB.

Référence SIGMAP : F_SONAB_114243

Avis n° : 008 /2025/SONAB/AP/PRMP/S-PRMP du 10.12.2025

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version 2 de la Société Nationale du Bois (SONAB) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 22 novembre 2025.
2. La Société Nationale du Bois (SONAB) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget autonome des fonds afin de financer les activités connexes à l'acquisition d'un séchoir à bois et a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la fourniture et à l'installation d'un groupe électrogène de 500 KVA.

3. La Société Nationale du Bois (SONAB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer un groupe électrogène à la direction technique de SONAB à Bohicon. Des variantes ne sont pas autorisées.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONAB et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres au secrétariat de la PRMP sise à l'adresse mentionnée ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Nationale du Bois (SONAB), sis dans l'enceinte de la Direction Générale de la SONAB à Akpakpa PK3 Route de Porto-Novo, premier bâtiment à gauche après le deuxième mât, premier étage, Tél. 00229 01 98 99 65 16 ; E-mail : secretariat.prmp@sonab.bj ou onabprmp@yahoo.com de 08 heures 00 minute à 12*



heures 30 minutes et de 14 heures 00 minutes à 17 heures 30 minutes (heure locale).

6. Le délai de livraison est de **trois (03) mois.**

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

- Capacité technique et expériences :
 - Être une entreprise régulièrement constituée et spécialisée dans la commercialisation des groupes électrogènes justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
 - avoir exécuté pendant les trois (03) dernières années **(2024, 2023 et 2022) et de l'année en cours (2025) au moins deux (02) marchés de fourniture de groupes électrogènes distincts d'un montant HT cumulé de soixante-treize millions (73 000 000)** justifié par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé pour les trois (03) dernières années.
 - Disposer d'un personnel d'exécution : Un technicien BAC+3 en Génie électrique ou équivalent avec cinq (05) années d'expériences générales et ayant deux (02) expériences spécifiques en installation de groupe électrogène conformément au tableau N° 14.
 - Disposer de matériel minimum conformément au tableau N°15 relatif à la liste de matériels ;
 - Fournir la preuve en original ou en copie légalisée du Procès-Verbal de constat suivant exploit d'huissier de l'existence physique du siège du soumissionnaire, constatant la pose d'une enseigne ou d'une plaque signalétique professionnelle sur les lieux d'exercice de ses activités conformément à l'article 463 du Code Général des Impôts ;
 - Fournir une lettre de garantie technique du groupe objet du présent marché pour une durée d'un (01) an à compter de la date de réception.
- Capacité financière :
 - Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) un chiffre d'affaires moyen égal à **soixante-treize millions (73 000 000) F CFA** ;



- Fournir une lettre de garantie technique du groupe objet du présent marché pour une durée d'un (01) an à compter de la date de réception.

- Capacité financière :

- Présenter le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence ;
- Disposer d'une attestation de capacité financière de **vingt-deux millions vingt-trois mille neuf cent (22 023 900) FCFA** ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels d'un montant équivalant à **quatre-vingt millions sept cent cinquante-quatre mille trois cent (80 754 300) Francs CFA**.

- Une retenue de garantie équivalant à 5% du montant du marché sera appliquée lors du paiement à l'attributaire pour couvrir l'obligation de parfait achèvement des fournitures. Cette retenue de garantie sera totalement libérée à l'expiration du délai de garantie desdites fournitures qui est d'un (01) an.

NB : la capacité financière et l'assurance de risques professionnels sont cumulatives. L'autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 12/12/2025 tous les jours ouvrables de 8 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale). Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Nationale du Bois (SONAB), sis dans l'enceinte de la Direction Générale de la SONAB à Akpakpa PK3 Route de Porto-Novo, premier bâtiment à gauche après le deuxième mât, premier étage, Tél. 00229 98 99 65 16 ; Email : secretariat.prmp@sonab.bj ou onabprmp@yahoo.com de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minutes à 17 heures 30 minutes.**

Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste ou DHL. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : SANS OBJET¹ ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

¹ Si requis, rendre obligatoire le remplissage de la fiche de retrait

- Disposer de liquidités ou de ligne de crédits bancaires (une attestation de capacité financière) de **vingt-deux millions vingt-trois mille neuf cent (22 023 900) FCFA** ;
- Fournir les Etats financiers (quinze premières pages) des trois dernières années (2024, 2023 et 2022), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés. Lesdites pièces doivent être en original ou en copie légalisée. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.
- Une retenue de garantie équivalent à 5% du montant du marché sera appliquée lors du paiement à l'attributaire pour couvrir l'obligation de parfait achèvement de la fourniture. Cette retenue de garantie sera totalement libérée à l'expiration du délai de garantie desdites fournitures qui est d'un (01) an.

NB : le chiffre d'affaires moyen et la capacité financière sont cumulatifs. L'autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois années d'existence :

- Capacité technique :

- Être une entreprise régulièrement constituée et spécialisée dans la commercialisation des groupes électrogènes justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement : Un ingénieur de niveau BAC+5 en Génie électrique ou équivalent ayant dix (10) ans d'expériences générale et cinq (05) missions spécifiques en installation de groupes électrogènes ;
- Disposer d'un personnel d'exécution : Un technicien BAC+3 en Génie électrique ou équivalent avec cinq (05) ans d'expériences générales et ayant trois (03) expériences spécifiques en installation de groupe électrogène conformément au tableau N°14.
- Disposer de matériel minimum conformément au tableau N°15 relatif à la liste de matériels ;
- Fournir la preuve en original ou en copie légalisée du Procès-Verbal de constat suivant exploit d'huissier de l'existence physique du siège du soumissionnaire, constatant la pose d'une enseigne ou d'une plaque signalétique professionnelle sur les lieux d'exercice de ses activités conformément à l'article 463 du Code Général des Impôts ;

f

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Nationale du Bois (SONAB), sis dans l'enceinte de la Direction Générale de la SONAB à Akpakpa PK3 Route de Porto-Novo, premier bâtiment à gauche après le deuxième mât, premier étage, Tél. 00229 98 99 65 16 ; Email : secretariat.prmp@sonab.bj ou onabprmp@yahoo.com* au plus tard le ...**05 JANVIER**..... 2025 à 10 heures 00 mn. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : *Salle de conférence de la Direction Générale de la SONAB à Cotonou, sise au rez-de-chaussée juste après la guérite de la direction Générale de la SONAB le ...**05 JANVIER**..... 2025 à 10 heures 30mn.*

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **de sept cent trente-quatre mille cent trente (734 130) Francs CFA** ;

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

Les micros, petites et moyennes entreprises devront justifier leur statut par la production de l'attestation d'Identification du statut de la MPME

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le **10/12/2025**

La Personne responsable des marchés publics,

Françoise ZOHONCON WOROU

